



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/9  
29 octobre 2007



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-troisième réunion  
Montréal, 26 – 30 novembre 2007

**RAPPORT GLOBAL D'ACHÈVEMENT DE PROJETS DE 2007**

Pre-session documents of the Executive Committee of the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol are without prejudice to any decision that the Executive Committee might take following issuance of the document.

For reasons of economy, this document is printed in a limited number. Delegates are kindly requested to bring their copies to the meeting and not to request additional copies.

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire analytique .....	3
I. Introduction.....	4
II. Aperçu des rapports d'achèvement de projet reçus et dus.....	4
III. Analyse des rapports d'achèvement de projets d'investissement.....	6
a) Rapports d'achèvement de projet reçus et dus.....	6
b) Substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) éliminées.....	7
c) Retards dans la mise en œuvre.....	7
d) Exhaustivité de l'information .....	8
e) Évaluation générale et cote .....	9
IV. Analyse des rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements.....	10
a) Aperçu.....	10
b) Financement, retards, élimination et évaluation .....	11
c) Qualité de l'information reçue .....	12
V. Calendrier de remise des rapports d'achèvement de projet en 2008 .....	12
VI. Amélioration de la conformité des données dans les rapports d'achèvement de projet et les rapports périodiques annuels.....	12
VII. Leçons tirées .....	13
a) Projets d'investissement.....	13
b) Projets ne portant pas sur des investissements.....	14
c) Accords pluriannuels .....	14
VIII. Action de la part du Comité exécutif.....	14

### Annexes :

Annexe I : Statistiques

Annexe II : Leçons tirées mentionnées dans les rapports d'achèvement de projet et les accords pluriannuels

## Sommaire analytique

1. Ce rapport a pour objet de donner au Comité exécutif un aperçu des résultats déclarés dans les rapports d'achèvement de projet reçus pendant la période de déclaration, c'est-à-dire depuis la 50<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif en novembre 2006. Il n'y a eu que 70 rapports d'achèvement de projets d'investissement remis en 2007 (par rapport à 74 en 2006), alors que le nombre de rapports d'achèvement de projets d'investissement dus est passé de 85 à 47. Le nombre de rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements reçus est passé de 40 à 50 en 2007, alors que le nombre de rapports d'achèvement de projet dus est passé de 61 à 90.
2. Les 70 rapports d'achèvement de projets d'investissement ont été examinés afin d'analyser l'élimination réalisée, les retards dans la mise en œuvre, l'exhaustivité de l'information et la conformité des données, l'évaluation générale et les leçons tirées. Plusieurs leçons intéressantes ont été mentionnées. Elles sont de nature technique, en partie, et font surtout référence à des points de gestion de la préparation et de la mise en œuvre de projets. Les leçons les plus pertinentes sont présentées à l'annexe II-A.
3. La plupart des 50 rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements contiennent énormément d'information et d'analyses. Les leçons tirées portent surtout sur la mise en œuvre de plans de gestion des frigorigènes et mettent en évidence les difficultés et la surveillance requise lorsqu'on travaille avec de petites et de moyennes entreprises du secteur de l'entretien. Les leçons tirées les plus pertinentes sont présentées à l'annexe II-B.
4. Les rapports finaux présentés pour la prorogation des projets de renforcement des institutions sont de meilleure qualité et plus complets. La plupart présentent de l'information et des évaluations concrètes, tandis que d'autres contiennent des textes répétitifs (couper et coller), ce qui complique la tâche de déterminer les résultats obtenus au cours de la dernière phase du renforcement des institutions. Les agences sont encouragées à continuer à améliorer le contrôle de la qualité des rapports sur le renforcement des institutions et à s'assurer que les résultats obtenus, les leçons tirées et les points non réglés sont bien mis en évidence dans les rapports finaux.
5. Les leçons tirées au cours de la mise en œuvre des accords pluriannuels sont présentées dans ce document pour une deuxième fois, en conformité avec la décision 48/12. Elles ont été transmises par le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale. Ces leçons tirées n'ont pas encore été intégrées aux rapports périodiques de la mise en œuvre des programmes annuels, comme le prévoit la décision 48/12, mais ont plutôt été préparées à la demande de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation. Des extraits sont présentés à l'annexe II-C.
6. La décision suggérée à la fin du document porte sur le calendrier de remise des rapports d'achèvement de projet de l'an prochain par les agences, des améliorations à apporter à la conformité des données et la déclaration d'informations manquantes.

## **I. Introduction**

7. Ce rapport a pour objet de donner au Comité exécutif un aperçu des résultats déclarés dans les rapports d'achèvement de projet reçus pendant la période de déclaration, c'est-à-dire depuis la 50<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif en novembre 2006. Un projet de rapport a été envoyé aux agences d'exécution et aux agences bilatérales. Les commentaires reçus ont été intégrés dans la version finale du rapport. Les rapports d'achèvement de projet attendus des agences en 2008 sont indiqués au tableau IV de l'annexe I.

8. La 48<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif a demandé aux agences d'inclure les leçons tirées dans les rapports périodiques sur la mise en œuvre des programmes annuels, car les projets pluriannuels représentent actuellement le principal moyen utilisé pour la mise en œuvre des projets. Elle a aussi prié l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation d'inclure les leçons tirées mentionnées dans le rapport global d'achèvement des projets, en plus des leçons tirées déclarées dans les rapports d'achèvement de projet (décision 48/12). Un extrait des leçons mentionnées est joint à l'annexe II-C du présent rapport.

## **II. Aperçu des rapports d'achèvement de projet reçus et dus**

9. La diminution du nombre de rapports d'achèvement de projet reçus en 2007, mentionnée dans le paragraphe 1, ci-dessus, est attribuable, en partie, à la date butoir hâtive (le 9 octobre 2007) et aussi, en partie, au moins grand nombre de rapports d'achèvement de projet à remettre. De plus, les agences d'exécution n'ont pas respecté à la lettre le calendrier de remise convenu pour les trois premiers trimestres de 2007 (voir le tableau I de l'annexe I).

10. Les agences d'exécution et bilatérales ont remis 1 738 rapports d'achèvement de projets d'investissement et 679 rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements au 9 octobre 2007, ce qui représente 97,4 pour cent des rapports d'achèvement de projets d'investissement dus (par rapport à 95,1 pour cent l'an dernier) et 88,3 pour cent des rapports de projets ne portant pas sur des investissements dus (par rapport à 90,8 pour cent l'an dernier) pour les projets achevés au 31 décembre 2006.

11. Les tableaux 1 et 2 ci-dessous contiennent des informations plus détaillées par agence, dont des données comparatives des deux périodes précédentes.

Tableau 1

**APERÇU DES PROJETS D'INVESTISSEMENT**  
(À l'exception des projets pluriannuels)

Agence	Projets achevés en date de décembre 2006	Nombre de rapports d'achèvement de projet reçus pour les projets achevés en date de décembre 2006	Rapports d'achèvement de projet dus	Nombre de rapports d'achèvement de projet reçus pendant la période de déclaration		
				2005	2006	2007 <sup>1</sup>
France	13	9	4	0	1	0
Allemagne	16	16	0	1	7	6
BIRD	448	421 <sup>2</sup>	27	57	26	20
Italie	5	5	0	4	0	1
Japon	6	5	1	2	1	0
Royaume-Uni	1	1	0	S.o.	1	S.o.
PNUD	876	864 <sup>3</sup>	12	149	11	32
ONUDI	418	415 <sup>4</sup>	3	69	26	11
É.-U.	2	2	0	0	1	S.o.
<b>Total</b>	<b>1 785</b>	<b>1 738</b>	<b>47</b>	<b>282</b>	<b>74</b>	<b>70</b>

<sup>1</sup> Après la 50<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif (du 11 novembre 2006 au 9 octobre 2007).

<sup>2</sup> La Banque mondiale a également remis deux rapports d'achèvement pour des projets annulés.

<sup>3</sup> Le PNUD a également remis deux rapports d'achèvement pour des projets annulés.

<sup>4</sup> L'ONUDI a également remis un rapport d'achèvement pour un projet annulé et 9 rapports d'annulation.

Table 2

**APERÇU DES PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS**  
(Ne comprend pas la préparation de projet, les programmes de pays, les projets pluriannuels, les projets en cours tels que les activités de réseau et de centre d'échange, ainsi que les projets de renforcement des institutions)

Agence	Projets achevés en date de décembre 2006	Nombre de rapports d'achèvement de projet reçus pour les projets achevés en date de décembre 2006	Rapports d'achèvement dus	Nombre de rapports d'achèvement de projet reçus pendant la période de déclaration		
				2005	2006	2007 <sup>1</sup>
Australie	7	7 <sup>2</sup>	0	0	6	S.o.
Autriche	1	1	0	S.o.	S.o.	S.o.
Canada	46	42	4	7	6	2
Danemark	1	1	0	S.o.	S.o.	S.o.
Finlande	3	2	1	S.o.	0	0
France	18	12	6	0	2	1
Allemagne	33	33	0	7	2	3
BIRD	27	24	3	2	2	0
Israël	1	1	0	S.o.	S.o.	S.o.
Japon	7	6	1	5	S.o.	0
Pologne	1	1	0	0	1	S.o.
Singapour	2	0	2	0	0	0
Afrique du Sud	1	1	0	S.o.	S.o.	S.o.
Suède	4	1	3	S.o.	0	0
Suisse	3	3	0	S.o.	S.o.	S.o.
PNUD	175	158 <sup>3</sup>	17	17	8	21

PNUE	310	258	52	18	8	7
ONUDI	89	88	1	9	3	16
É.-U.	40	40	0	0	2	S.o.
<b>Total</b>	<b>769</b>	<b>679</b>	<b>90</b>	<b>65</b>	<b>40</b>	<b>50</b>

<sup>1</sup> Après la 50<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif (du 11 novembre 2006 au 9 octobre 2007).

<sup>2</sup> L'Australie a aussi remis un rapport d'annulation.

<sup>3</sup> Le PNUD a aussi remis 2 rapports d'achèvement pour des projets transférés.

12. Le PNUD, responsable de la mise en œuvre du plus grand nombre de projets d'investissement, a remis, en date du 9 octobre 2007, 32 des 37 rapports d'achèvement de projets d'investissement dus à la fin de septembre 2007 et 21 de 28 rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements. Le PNUE a remis 7 de 12 rapports d'achèvement dus pour des projets ne portant pas sur des investissements et l'ONUDI a remis 11 des 14 rapports d'achèvement dus pour des projets d'investissement et 16 rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements, ce qui représente 6 de plus que prévu. La Banque mondiale a remis 6 de 11 rapports d'achèvement de projets d'investissement dus à la fin septembre de cette année.

13. Le PNUE a le plus grand nombre de rapports d'achèvement de projet dus (52 pour les projets ne portant pas sur des investissements), suivi de la Banque mondiale, qui en doit 27 pour des projets d'investissement et trois pour des projets ne portant pas sur des investissements achevés en date de la fin décembre 2006. Le PNUD doit 12 rapports d'achèvement de projets d'investissement et 17 rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements. L'ONUDI et plusieurs agences bilatérales doivent, au total, de 1 à 6 rapports d'achèvement de projets d'investissement et ne portant pas sur des investissements (voir les tableaux 1 et 2, ci-dessus). Il reste encore deux rapports d'achèvement de projet dus pour des projets ne portant pas sur des investissements achevés en 2000 mis en œuvre par Singapour.

### III . Analyse des rapports d'achèvement de projets d'investissement

#### a) Rapports d'achèvement de projet reçus et dus

14. Le PNUD avait mené à terme 876 projets d'investissement à la fin décembre 2006 pour lesquels il a remis 864 rapports d'achèvement (98,6 pour cent du total) en date du 9 octobre 2007. L'ONUDI a mené à terme 418 projets et a remis 415 rapports d'achèvement de projet (99,3 pour cent). La Banque mondiale a mené à terme 448 projets et remis 421 rapports d'achèvement (94 pour cent). Le Japon a mené à terme 6 projets et remis 5 rapports d'achèvement (83,3 pour cent), l'Allemagne a mené à terme 16 projets et remis 16 rapports d'achèvement (100 pour cent), la France a mené à terme 13 projets et remis 9 rapports d'achèvement (62,9 pour cent), l'Italie a mené à terme 5 projets et remis 5 rapports d'achèvement (100 pour cent), le Royaume-Uni a mené à terme un projet et remis un rapport d'achèvement (100 pour cent) et les États-Unis ont mené à terme 2 projets et remis deux rapports d'achèvement (100 pour cent) (voir le tableau 1, section II, ci-dessus).

15. Le plus grand nombre de rapports d'achèvement de projet a été remis par le PNUD, comme l'an dernier. Ces rapports portaient surtout sur des projets des secteurs des aérosols et des mousses. Le secteur des mousses demeure le secteur faisant l'objet du plus grand nombre de rapports d'achèvement dus, suivi de la réfrigération. Les projets des mousses (20) et de la réfrigération (12) représentent 32 des 47 rapports d'achèvement dus pour des projets achevés à la

fin de 2006 (voir le tableau II de l'annexe I). Tous les retards dans la remise de rapports pour les premiers projets d'investissement menés à terme avant la fin de 1999 ont été éliminés.

16. Les 70 rapports d'achèvement de projet reçus au cours de la période de déclaration (du 11 novembre 2006 au 9 octobre 2007) portent sur des projets menés à terme dans 29 pays. De ce nombre, 61,4 pour cent portent sur des projets menés à terme dans neuf pays (Argentine, Chine, Inde, Indonésie, Jamahiriya arabe libyenne, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, Pakistan et Turquie).

b) Substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) éliminées

17. En général, l'élimination des SAO dans les projets visés par les rapports d'achèvement est conforme aux prévisions, à savoir que l'élimination totale déclarée est un peu inférieure à la quantité prévue (voir le tableau 3, ci-dessous). Cependant, l'information sur l'élimination réalisée fournie dans les rapports d'achèvement est parfois incomplète, lorsque les données sur la production unitaire et la consommation de SAO avant et après la reconversion ne sont pas fournies (voir aussi le tableau IX de l'annexe I). En outre, les données sur l'élimination des SAO fournies dans les rapports d'achèvement de projet sont différentes des données sur les SAO déclarées dans le rapport périodique de 2006 dans 25 des 70 rapports. Ces différences sont parfois attribuables à des méthodes différentes d'arrondir les chiffres, mais les données pour neuf projets sont très différentes, et des éclaircissements ont été demandés aux agences concernées. Le nombre de cas présentant de telles différences et l'importance de ces différences sont toutefois inférieurs à l'an dernier.

Tableau 3

**SAO ÉLIMINÉES DANS LES PROJETS VISÉS PAR UN RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET REMIS**

Agence	N <sup>bre</sup> de projets	Rapport d'achèvement de projet		Rapport périodique de 2006	
		SAO à éliminer	SAO éliminées	SAO à éliminer	SAO éliminées
Allemagne	6	289,8	289,8	289,8	0,0
Italie	1	93,9	93,9	93,9	93,9
PNUD	32	1 553,7	1 555,2	1 554,0	1 554,0
ONUDI	11	485,3	503,8	485,3	485,3
Banque mondiale	20	1 693,3	1 603,8	1 703,7	1 666,7
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>4 116,0</b>	<b>4 046,5</b>	<b>4 126,7</b>	<b>3 799,9</b>

c) Retards dans la mise en oeuvre

18. Six des 70 projets ont été menés à terme avant la date prévue, 2 ont été achevés comme prévu, 61 ont accusé un retard variant d'un mois à 98 mois et la date d'achèvement réelle a été omise pour un projet. Trente-huit des 70 projets (54,3 pour cent) ont accusé un retard de plus de 12 mois par rapport à 39 (53,4 pour cent) des projets visés par un rapport d'achèvement reçu l'an dernier. Le retard moyen dans les rapports d'achèvement de projet remis en 2007 est plus élevé, à savoir 22,04 mois (par rapport à 18,84 mois), tandis que la durée moyenne des projets est passée de 45,56 mois à 55,19 mois (voir le tableau 4, ci-dessous). Les projets achevés avant la date prévue sont moins nombreux, surtout à cause de la durée raccourcie approuvée pour plusieurs projets (de 12 à 24 mois pour 18 projets).

19. Il n'existe pas de lien entre le retard et le secteur ou l'agence d'exécution. Les retards sont très souvent attribuables à l'entreprise bénéficiaire (39), aux fournisseurs (21), au gouvernement (15), à des facteurs externes (12), à l'agence d'exécution (8) et au financement (5).

Tableau 4

**RETARDS DANS LA MISE EN OEUVRE**

(Les chiffres entre parenthèses sont les résultats de l'an dernier, fournis à titre comparatif)

Agence	N <sup>bre</sup> de projets	Retard moyen selon le rapport d'achèvement de projet (mois)	Retard moyen selon le rapport périodique de 2006 (mois)	Durée moyenne selon le rapport d'achèvement de projet (mois)	Durée moyenne selon le rapport périodique de 2006 (mois)
Allemagne	6	21,65	12,04	40,26	30,65
Italie	1	16,23	16,23	65,97	65,97
PNUD	32	18,88	18,93	52,18	52,36
ONUDI	11	14,57	13,46	57,83	56,72
Banque mondiale	20	31,45	31,15	62,35	62,40
<b>Total</b>	<b>70 (73)</b>	<b>22,04 (18,84)</b>	<b>20,93 (18,92)</b>	<b>55,19 (45,56)</b>	<b>54,25 (45,87)</b>

d) Exhaustivité de l'information

20. Les rapports d'achèvement de projet comprenaient plus d'informations essentielles que l'an dernier. À titre d'exemple, 74,3 pour cent des rapports d'achèvement de projet comprenaient la liste de la consommation annuelle de SAO et des substances de remplacement par rapport à 65,8 l'an dernier (voir le tableau 5, ci-dessous). La liste de l'équipement détruit a été fournie moins souvent que l'an dernier (48,6 pour cent des rapports par rapport à 69,9 pour cent l'an dernier). Cinq rapports d'achèvement de projet ont omis des sections complètes d'information. Cependant, il arrive encore trop fréquemment que l'information fournie soit incomplète, notamment en ce qui concerne l'équipement détruit (30 pour cent des rapports d'achèvement de projet par rapport à 15,1 pour cent en 2006), les SAO et les substances de remplacement (20 pour cent des rapports d'achèvement de projet par rapport à 28,8 pour cent l'année précédente), les coûts et économies d'exploitation (14,3 pour cent par rapport à 20,5 pour cent en 2006) et la liste des biens d'équipement (11,4 pour cent par rapport à 4,1 pour cent en 2006).



Tableau 5

**INFORMATION FOURNIE DANS LES RAPPORTS D'ACHÈVEMENT DE PROJET  
REÇUS PENDANT LA PÉRIODE DE DÉCLARATION**  
(Les chiffres entre parenthèses sont les résultats de l'an dernier, fournis à titre comparatif)

	Fournie		Incomplète		Non fournie		« Sans objet »	
	N <sup>bre</sup> de projets	Pourcentage %	N <sup>bre</sup> de projets	Pourcentage %	N <sup>bre</sup> de projets	Pourcentage %	N <sup>bre</sup> de projets	Pourcentage %
Liste de la consommation annuelle des substances de remplacement	52	74,3 (65,8)	14	20,0 (28,8)	0	0 (1,4)	4	5,7 (4,1)
Liste des biens d'équipement	62	88,6 (93,2)	8	11,4 (4,1)	0	0 (1,4)	0	0 (1,4)
Détails des coûts d'exploitation	45	64,3 (63,0)	10	14,3 (20,5)	4	5,7 (2,7)	11	15,7 (13,7)
Liste de l'équipement détruit	34	48,6 (69,9)	21	30,0 (15,1)	1	1,4 (0)	14	20,0 (15,1)

\*Selon les indications des agences d'exécution

e) Évaluation générale et cote

21. Les agences d'exécution ont accordé la cote « très satisfaisant » à 31,4 pour cent des projets au cours de la période de déclaration, par rapport à 38,3 pour cent l'an dernier; 61,4 pour cent ont reçu la cote « satisfaisant », par rapport à 56,2 pour cent en 2006, et 7,1 pour cent ont reçu la cote « insatisfaisant » par rapport à 5,5 pour cent l'an dernier (voir le tableau 6, ci-dessous).

Tableau 6

**NOUVELLE ÉVALUATION GÉNÉRALE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PAR LES  
AGENCES SELON LE NOUVEAU MODE DE PRÉSENTATION DES RAPPORTS  
D'ACHÈVEMENT DE PROJET**  
(Les chiffres entre parenthèses sont les résultats de l'an dernier, fournis à titre comparatif)

Évaluation	Allemagne	Italie	PNUD	ONUDI	Banque Mondiale	Total	Pourcentage du total %
Très satisfaisant	2		9	6	5	22	31,4 (38,3)
Satisfaisant	4	1	21	5	12	43	61,4 (56,2)
Insatisfaisant			2		3	5	7,1 (5,5)
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>70</b>	<b>100,0</b>

#### IV. Analyse des rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements

##### a) Aperçu

22. La grande majorité des 50 rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements reçus et des rapports dus portent sur des activités d'assistance technique mises en œuvre surtout par le PNUD et le PNUE. Le PNUE a continué à réduire le nombre de rapports d'achèvement de projet dus depuis longtemps, mais a remis moins de rapports d'achèvement de projet que les années précédentes, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de rapports d'achèvement de projet dus. Il y a encore 11 rapports d'achèvement de projets d'assistance technique bilatérale et 6 rapports d'achèvement de projets de formation dus (voir le tableau III de l'annexe I).

23. Aucun rapport d'achèvement de projet n'est exigé pour les programmes de pays, la préparation de projet et les activités récurrentes du PNUE dont le travail de réseau, selon la décision 29/4. La même décision exige la remise d'un rapport final sur l'étape précédente du renforcement des institutions en accompagnement de la demande de prorogation (voir le tableau 7).

Tableau 7

#### APERÇU DES RAPPORTS SUR LE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

Agence	Rapports d'achèvement de projets de renforcement des institutions reçus avant la décision 29/4	Rapports finaux reçus avec la demande de prorogation pour les projets achevés en date de décembre 2006*	Rapports finaux reçus avec la demande de prorogation en 2007**
France	1	0	0
Allemagne	0	2	0
BIRD	7	16	3
PNUD	1	89	13
PNUE	10	200	41
ONUDI	2	17	2
É.-U.	0	1	0
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>325</b>	<b>59</b>

\*Achevés au même titre qu'une étape achevée.

\*\*Ne comprennent pas les projets de démarrage et les projets dont l'approbation est accordée pour un an seulement. Aucun rapport final n'est remis pour ces projets.

Les demandes de renouvellement sont toujours présentées selon le modèle utilisé pour les rapports finaux et les demandes de prorogation des projets de renforcement des institutions approuvées à la 32<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Les rapports remis les années passées étaient de qualité inégale et plus ou moins exhaustifs, tandis que les demandes de renouvellement remises récemment sont de meilleure qualité et l'information y est mieux contrôlée, ce qui facilite la détermination des résultats atteints au cours de la phase précédente du renforcement des institutions. Il y a encore quelques rapports finaux très semblables, qui ont de toute évidence été préparés en utilisant la fonction « copier et coller » d'un programme de traitement de texte, mais ils sont plus rares qu'auparavant. Les agences sont encouragées à continuer à améliorer le

contrôle de la qualité des rapports de renforcement des institutions et à s'assurer que les résultats obtenus, les leçons tirées et les points non réglés sont mis en évidence dans les rapports finaux.

b) Financement, retards, élimination et évaluation

24. L'ensemble des dépenses pour tous les projets ne portant pas sur des investissements ayant fait l'objet d'un rapport d'achèvement de projet est de 97 pour cent des dépenses prévues, comme l'an dernier, ce qui révèle certaines économies (voir le tableau 8) qui doivent encore être confirmées, dans quelques cas, lors de la publication des résultats financiers.

Tableau 8

**BUDGETS, ÉLIMINATION ET RETARDS DÉCLARÉS DANS LES RAPPORTS D'ACHÈVEMENT DE PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS REÇUS**

(Les chiffres entre parenthèses sont les résultats de l'an dernier, fournis à titre comparatif)

Agence	N <sup>bre</sup> de projets	Fonds approuvés (\$US)	Fonds décaissés (\$US)	Quantité à éliminer (tonnes PAO)	Quantité éliminée (tonnes PAO)	Retard moyen (mois)
Bilatérale	6	894 567	894 540	410,0	410,0	20,80 (22,86)
PNUD	21	2 373 343	2 217 063	129,6	125,3	7,38 (22,81)
PNUE	7	282 500	282 404	0,0	0,0	15,81 (11,17)
ONUDI	16	1 598 216	1 586 936	152,9	152,9	9,46 (13,22)
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>5 148 626</b>	<b>4 980 943</b>	<b>692,5</b>	<b>688,2</b>	<b>11,06 (20,77)</b>

25. Les retards dans la mise en œuvre demeurent très variés. Huit des 50 projets ne portant pas sur des investissements ont été menés à terme plus tôt que prévu, 7 ont été menés à terme à la date prévue et 32 projets ont accusé un retard de 4 à 67 mois, tandis que trois projets ne comportaient pas de date d'achèvement réelle. Le retard a été de plus de 12 mois dans 11 projets (22 pour cent). Aucun lien n'a pu être établi dans les retards selon le type de projet. Le retard moyen dans les projets du PNUD a connu une réduction importante (7,38 mois par rapport à 22,81 mois l'an dernier). Le retard moyen dans les projets du PNUE est passé de 11,17 à 15,81 mois et le retard dans les projets de l'ONUDI a diminué de 13,22 à 9,46 mois. Le retard général moyen des projets ne portant pas sur des investissements est de 11,06 mois au-delà de la date d'achèvement prévue, ce qui représente une nette amélioration par rapport au retard moyen de 20,77 mois en 2006.

26. La différence entre l'élimination de SAO prévue et l'élimination déclarée est presque entièrement attribuable à deux projets mis en œuvre par le PNUD dans lesquels l'élimination réelle déclarée est inférieure à l'élimination prévue.

27. Quarante-quatre pour cent des projets ont obtenu la cote « très satisfaisant », ce qui représente une augmentation (13,2 pour cent) par rapport à l'an dernier; 40 pour cent ont reçu la cote « satisfaisant comme prévu » et 12 pour cent ont reçu la cote « satisfaisant mais non comme prévu », ce qui représente un résultat inférieur aux 13,2 pour cent de l'an dernier (voir le tableau 9). La validité de ces cotes ne peut être confirmée que lors des évaluations. Aucune explication claire n'a été fournie pour plusieurs projets ayant obtenu la cote « satisfaisant mais non comme prévu ». Deux des 50 projets ne portant pas sur des investissements ont reçu la cote « insatisfaisant ».

Tableau 9

**ÉVALUATION GÉNÉRALE DES PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS, PAR AGENCE**  
(Les chiffres entre parenthèses sont les résultats de l'an dernier, fournis à titre comparatif)

Cote	Bilatérales	PNUD	PNUE	ONUDI	Total	Pourcentage du total (%)
Très satisfaisant	3	6	1	12	22	44 (13,2)
Satisfaisant ou satisfaisant comme prévu	2	10	4	4	20	40 (60,5)
Satisfaisant mais non comme prévu	1	3	2		6	12 (13,2)
Insatisfaisant		2			2	4 (5,3)
Non indiqué					0	0 (7,9)
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

c) Qualité de l'information reçue

28. La plupart des rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements reçus contiennent beaucoup d'information et d'analyses. Les renseignements fournis dans les sections sur les causes des retards et les correctifs appliqués ne sont pas toujours concrets. Les retards sont habituellement attribués au gouvernement et à des facteurs externes.

29. Les Bureaux nationaux de l'ozone ont fourni des commentaires sur les projets de rapports d'achèvement de projet pour 15 des 50 rapports reçus. Les agences d'exécution ont fait de même pour 43 rapports. Ce résultat est nettement supérieur à l'an dernier. Les leçons tirées mentionnées ont souvent été importantes et intéressantes, comme en fait foi l'annexe II-B. Les lignes directrices pour la préparation des rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements, qui comprennent une section sur les leçons tirées, pourraient avoir contribué à cette amélioration.

**V. Calendrier de remise des rapports d'achèvement de projet en 2008**

30. Les agences d'exécution ont proposé des calendriers de remise des rapports d'achèvement de projet dus, comme les années précédentes. Le tableau IV de l'annexe I indique les rapports d'achèvement de projet dus pour les projets menés à terme au 31 décembre 2006 et tient compte du nombre de rapports d'achèvement de projet en retard au 9 octobre 2007. En plus du calendrier mentionné précédemment, les agences remettront également en 2008 des rapports d'achèvement pour les projets achevés en 2007.

**VI. Amélioration de la conformité des données dans les rapports d'achèvement de projet et les rapports périodiques annuels**

31. Dans sa décision 50/8 b) i), le Comité exécutif prie les agences d'exécution de collaborer avec le Secrétariat du Fonds afin d'assurer la conformité de toutes les données communiquées dans les rapports d'achèvement de projet, l'inventaire et les rapports périodiques annuels, avant la fin du mois de janvier 2007. Le Secrétariat du Fonds a fourni à toutes les agences de l'information détaillée sur l'exhaustivité des données et les écarts dans les rapports d'achèvement de projet reçus par rapport à l'inventaire et aux rapports périodiques. Tous les cas d'information

incomplète et d'écarts dans les données des rapports d'achèvement de projet reçus en 2003 ont été réglés (voir le tableau V de l'annexe I). Le processus est encore en cours avec le PNUD (pour certains rapports d'achèvement de projet reçus en 2004 et 2005) et la Banque mondiale (rapports d'achèvement de projet reçus en 2005) (voir les tableaux VI et VII de l'annexe I), plusieurs agences pour les rapports d'achèvement de projet reçus en 2006 (voir le tableau VIII à l'annexe I) et a été entrepris pour les rapports reçus en 2007 (voir le tableau IX de l'annexe I).

32. Quarante-huit rapports d'achèvement de projet remis proposaient des données incomplètes et 100 rapports d'achèvement de projet proposaient des données non conformes (voir le tableau IX de l'annexe I). Les rapports d'achèvement de projet remis comprenant des données incomplètes étaient moins nombreux cette année (48 par rapport à 62 l'an dernier) et le nombre de rapports d'achèvement de projet présentant des données non conformes était aussi à la baisse (100 rapports d'achèvement de projet par rapport à 144 rapports l'an dernier). Bien que cette amélioration soit encourageante, le nombre de rapports d'achèvement de projet présentant des problèmes de données demeure trop élevé.

33. Les agences peuvent télécharger des données de projet déterminantes à partir du site Web du Secrétariat et ce, depuis juillet 2004, afin d'améliorer la conformité des données et faciliter la préparation des rapports d'achèvement de projet. Il suffit d'indiquer le numéro ou le titre du projet pour que les données contenues dans la banque de données des projets en inventaire, dont les données réelles et les remarques des derniers rapports périodiques, s'insèrent automatiquement sur la première page des formulaires de rapports d'achèvement de projet. Le nombre élevé d'erreurs relevées dans les rapports indique que cette fonction n'est pas utilisée de façon régulière.

## **VII. Leçons tirées**

### **a) Projets d'investissement**

34. Les leçons tirées mentionnées dans les 70 rapports d'achèvement de projets d'investissement remis en 2007 ont été examinées. Elles sont de nature technique, en partie, et font surtout référence à des points de gestion de la préparation et de la mise en œuvre de projets. Plusieurs font état de la nécessité d'une étroite coordination avec les parties prenantes intéressées. Les leçons les plus utiles sont réunies à l'annexe II-A. Les leçons tirées sont très utiles lorsqu'elles reposent sur l'expérience acquise au cours de la mise en œuvre du projet et décrivent la façon dont un problème précis a été réglé. Ainsi, elles deviennent utiles pour d'autres projets qui connaissent le même genre de problèmes.

35. Bien qu'elles soient moins nombreuses maintenant, plusieurs leçons tirées mentionnées dans les rapports d'achèvement de projet sont trop générales, trop particulières ou racontées trop brièvement pour être utiles à d'autres projets. Certaines offrent plutôt un résumé des résultats obtenus ou reprennent les activités entreprises, et ne figurent donc pas à l'annexe II. La liste complète est toutefois disponible sur demande et sur l'Intranet du Secrétariat du Fonds, dans la section sur les rapports d'achèvement de projet.

b) Projets ne portant pas sur des investissements

36. Une analyse a été faite des leçons tirées communiquées dans les 50 rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements. Bien qu'elles soient relativement peu nombreuses, plusieurs d'entre elles sont intéressantes, surtout les leçons qui portent sur la mise en œuvre des plans de gestion des frigorigènes, plus particulièrement la récupération et le recyclage et la surveillance connexe, qui mettent en évidence les difficultés particulières de travailler avec les petites et les moyennes entreprises du secteur de l'entretien. Une liste des leçons tirées les plus pertinentes est présentée à l'annexe II-B. La liste complète est disponible sur demande et sur l'Intranet du Secrétariat du Fonds, dans la section sur l'évaluation des rapports d'achèvement de projet.

c) Accords pluriannuels

37. Les leçons tirées au cours de la mise en œuvre des accords pluriannuels sont présentées dans ce document pour une deuxième fois, en conformité avec la décision 48/12. Seuls le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont communiqué des leçons tirées. Ces leçons tirées n'ont pas encore été intégrées aux rapports périodiques de la mise en œuvre des programmes annuels et ont plutôt été préparées à la demande de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation. Des extraits sont présentés à l'annexe II-C.

### VIII. Action de la part du Comité exécutif

38. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note du Rapport global de l'achèvement de projets de 2007 comprenant le calendrier de remise des rapports d'achèvement de projet dus et les leçons tirées, à l'annexe II.
- b) Demander aux agences d'exécution et bilatérales concernées :
  - i) D'assurer avant la fin janvier 2008 et en collaboration avec le Secrétariat du Fonds multilatéral, la pleine conformité des données déclarées dans les rapports d'achèvement de projet, dans l'inventaire et dans les rapports périodiques annuels.
  - ii) De fournir l'information manquante dans plusieurs rapports d'achèvement de projet avant la fin janvier 2008.
  - iii) D'éliminer tout retard dans la remise de rapports d'achèvement de projets menés à terme avant la fin de 2005.

-----

Annex I  
STATISTICS

Table I

SCHEDULE FOR PLANNED SUBMISSION OF PCRS IN 2007 AND ACTUAL DELIVERY

	Schedule	Sector	Investment		Non-Investment	
			Schedule	Received	Schedule	Received
UNDP	January 31	Foam	9		-	
		Refrigeration	1		7	
	March 31	Aerosol	1	1FOA	1	8TAS
		Fumigation	4		-	
		Refrigeration	1		-	
			4		6	
	July 31	Aerosol	4		-	
		Foam	6		-	
		Refrigeration	-		7	
September 30	Foam	5		-		
	Halon	-		1		
	Solvent	1		-		
	Refrigeration	1		6		
October			6ARS, 20FOA, 4REF, 1STE		13TAS	
<b>Total</b>			<b>37</b>	<b>32</b>	<b>28</b>	<b>21</b>
<b>Status at October 9, 2007</b>				<b>-5</b>		<b>-7</b>
UNEP	Schedule	Sector	Investment		Non-Investment	
			Schedule	Received	Schedule	Received
	December 2006	Technical Assistance			6	
		Training			3	
	January 2007	Technical Assistance			3	
March 2007					3TRA, 4TAS	
<b>Total</b>			<b>N/A</b>		<b>12</b>	<b>7</b>
<b>Status at October 9, 2007</b>						<b>-5</b>
UNIDO*	Schedule	Sector	Investment		Non-Investment	
			Schedule	Received	Schedule	Received
	January – May			1FOA, 2FUM, 1ARS		
	July	Fumigation	6	2FUM	6	
		Halon	1			
		Solvent	4			
		Refrigeration	3			
	September	Solvent	1	3REF	2	15TAS, 1TRA
		Fumigation			2	
	October			1REF, 1FUM		
November	Aerosol	3		1		
	Fumigation	2		1		
	Refrigeration	5				
December	Fumigation	1				
<b>Total</b>		<b>26</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	
<b>Status at October 9, 2007</b>				<b>-4</b>		<b>+6</b>
World Bank**	Schedule	Sector	Investment		Non-Investment	
			Schedule	Received	Schedule	Received
	January	Refrigeration (1)	3		--	
		Foam (1)				
		Solvents (1)				
	March	Multisector (1)	2	2FOA, 3REF, 1SOL	1	
		Refrigeration (1)				
	July	Foam (1)	4		--	
		Aerosol (2)				
		Refrigeration (1)				
September	Foam (1)	2				
	Refrigeration (1)					
October	Refrigeration (1)	2		--		
	Foam (1)					
November	Halon (1)	4		--		
	Methyl Bromide (1)					
	Refrigeration (2)					
December	Refrigeration (2)	5		--		
	Foam (3)					
<b>Total</b>		<b>22</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
<b>Status at October 9, 2007</b>				<b>-5</b>		<b>-1</b>

\* Will be submitted for projects completed in 2006 and 2007.

\*\* Table includes expected PCRs for projects completed up through December 2005 with outstanding PCRs (40 total) and takes care of the number of outstanding PCRs as of September 2006 *minus* PCRs that will be submitted by 31 December 2006 (expected 17). The Bank will, in addition to the above schedule, be submitting PCRs in CY2007 for projects completed through 2006 and up to 30 June 2007.

Table II

**PCRS FOR INVESTMENT PROJECTS RECEIVED AND DUE BY IMPLEMENTING AGENCY, SECTOR AND YEAR  
(FOR PROJECTS COMPLETED UNTIL THE END OF 2006)**

Agency	Sector	PCR(s) Received in:											PCR(s) Due in <sup>1</sup> :						
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
<b>UNDP</b>	Aerosol	1	-	9	4	11	-	-	4	3	6	38	-	-	-	-	1	-	1
	Foam	20	34	79	83	117	87	82	77	7	21	607	-	-	3	1	-	3	7
	Fumigant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
	Halon	-	-	3	13	-	1	-	1	-	-	18	-	-	-	-	-	-	-
	Refrigeration	1	22	2	33	9	22	39	42	1	4	175	-	-	1	1	1	-	3
	Solvent	3	-	-	19	-	-	1	2	-	-	25	-	-	-	-	-	-	-
	Sterilant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>56</b>	<b>93</b>	<b>152</b>	<b>137</b>	<b>110</b>	<b>122</b>	<b>126</b>	<b>11</b>	<b>32</b>	<b>864</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>12</b>
<b>UNIDO</b>	Aerosol	6	6	10	6	4	2	-	7	-	1	42	-	-	-	-	-	-	-
	Foam	8	22	3	22	11	15	11	14	8	1	115	-	-	-	-	-	1	1
	Fumigant	-	-	-	-	2	1	-	1	-	5	9	-	-	-	-	-	1	1
	Halon	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
	Process Agent	-	-	-	-	1	3	2	4	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-
	Phase-Out Plan	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	1	1
	Refrigeration	12	25	11	32	14	22	24	34	7	4	185	-	-	-	-	-	-	-
	Solvent	5	13	5	3	3	5	5	4	9	-	52	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>66</b>	<b>29</b>	<b>63</b>	<b>35</b>	<b>48</b>	<b>42</b>	<b>64</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>415</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	
<b>World Bank</b>	Aerosol	4	6	6	-	1	-	2	5	2	-	26	-	-	-	2	1	-	3
	Foam	18	25	38	20	20	18	8	26	12	3	188	-	-	-	8	-	3	11
	Fumigant	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	1	-	2
	Halon	2	1	1	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	1	-	-	-	1
	Multiple Sectors	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	2
	Others	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
	Process Agent	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
	Production	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
	Refrigeration	18	24	22	26	15	16	12	21	9	4	167	-	1	-	1	2	2	6
	Solvent	15	4	3	1	-	-	-	3	-	1	27	-	-	1	-	-	-	1
	Sterilant	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	1
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>60</b>	<b>73</b>	<b>48</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>23</b>	<b>56</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>421</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	
<b>Bilateral</b>	Aerosol	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
	Foam	-	-	3	2	2	2	-	5	6	6	26	-	-	-	-	1	-	1
	Fumigant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
	Halon	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
	Refrigeration	-	1	1	-	-	-	-	2	5	-	9	1	-	-	1	-	1	3
	Solvent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>Grand Total</b>		<b>116</b>	<b>183</b>	<b>200</b>	<b>265</b>	<b>211</b>	<b>194</b>	<b>187</b>	<b>253</b>	<b>71</b>	<b>58</b>	<b>1,738</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>47</b>

<sup>1</sup>6 months after projects completion according to the Progress Report



Table III

**PROJECT COMPLETION REPORT RECEIVED AND DUE FOR NON-INVESTMENT PROJECTS  
(FOR PROJECTS COMPLETED UNTIL THE END OF 2006)**

Agency	Sector	See PCR(s) Received so far for Year Due											PCR(s) Due in <sup>1</sup>									
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total	Before 1997	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total	
UNDP	Demonstration	-	-	5	-	-	7	1	2	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	1	1	
	Technical Assistance	-	6	39	17	7	5	1	15	8	21	119	-	-	-	1	4	1	5	4	15	
	Training	-	18	6	-	-	-	-	-	-	-	24	-	-	-	-	-	-	-	1	1	
	<b>Total</b>	-	<b>24</b>	<b>50</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>158</b>	-	-	-	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	
UNEP	Technical Assistance	9	53	3	18	22	18	5	6	1	4	139	-	1	1	1	1	5	9	5	23	
	Training	8	34	1	2	21	15	20	10	5	3	119	-	-	-	-	-	4	8	17	29	
	<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>87</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>43</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>258</b>	-	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	
UNIDO	Demonstration	-	-	-	6	7	3	3	3	-	-	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Technical Assistance	-	6	8	-	4	1	3	4	3	15	44	-	-	-	-	-	-	-	1	1	
	Training	-	1	1	-	5	6	7	1	-	1	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	<b>Total</b>	-	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>88</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>1</b>	
World Bank	Demonstration	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1	
	Technical Assistance	5	4	6	-	1	-	2	1	1	-	20	-	-	-	-	1	-	-	1	2	
	Training	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	-	<b>1</b>	-	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	-	<b>24</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	-	<b>2</b>	<b>3</b>	
Bilateral	Demonstration	5	5	12	-	3	1	1	-	2	-	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Technical Assistance	-	-	13	1	1	9	14	15	8	4	65	1	-	1	-	-	2	6	1	11	
	Training	1	3	19	1	9	6	5	6	6	1	57	1	-	-	1	-	1	1	2	6	
	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>44</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>151</b>	<b>2</b>	-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	
<b>Grand Total</b>	<b>29</b>	<b>133</b>	<b>113</b>	<b>45</b>	<b>80</b>	<b>71</b>	<b>62</b>	<b>63</b>	<b>34</b>	<b>49</b>	<b>679</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>29</b>	<b>34</b>	<b>90</b>		

<sup>1</sup> 6 months after projects completion according to the Progress Report.

Table IV

**Schedule for Submission of Outstanding PCRs in 2008  
(For Projects Completed until 31 December 2006)**

	Schedule	Sector	Investment PCRs	Non-Investment PCRs
<b>UNDP</b>	January	Aerosol (2) Foam (8) Methyl Bromide (3) Refrigeration (1) Recovery/Recycling (3) RMP (9) Technical Assistance (2)	17	11
		* In addition UNDP will submit 30 PCRs for 2007 completions in 2008	10	20
	<b>Total</b>		<b>27</b>	<b>31</b>
<b>Total PCRs Due as of October 9, 2007</b>			<b>12</b>	<b>17</b>
	Schedule	Sector	Investment PCRs	Non-Investment PCRs
<b>UNEP</b>	December 2007	Refrigeration Several		4 2
	March 2008	Refrigeration Halon		4 1
	July 2008	Refrigeration Solvent Several		8 1 2
	December 2008	Technical Assistance Several		5 3
	<b>Total</b>			<b>30</b>
<b>Total PCRs Due as of October 9, 2007</b>			<b>N/A</b>	<b>52</b>
	Schedule	Sector	Investment PCRs	Non-Investment PCRs
<b>UNIDO</b>	January 2007	Refrigeration	1	
	<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Total PCRs Due as of October 9, 2007</b>			<b>2</b>	<b>1</b>
	Schedule	Sector	Investment PCRs	Non-Investment PCRs
<b>World Bank*</b>	March	Refrigeration (1) Foam (1)	2	-
	July	Aerosol (2)	2	-
	September	Methyl Bromide (2) Foam (2)	4	-
	October	Solvents (1) Sterilants (1)	2	-
	December	Foam (3)	3	-
	<b>Total</b>		<b>13</b>	<b>-</b>
<b>Total PCRs Due as of October 9, 2007</b>			<b>27</b>	<b>3</b>

\* Table includes expected PCRs for projects completed up through December 2006 with outstanding PCRs (30 total) and takes care of the number of outstanding PCRs as of September 2007 *minus* PCRs that will be submitted by 31 December 2007 (expected 17). The Bank will, in addition to the above schedule, be submitting PCRs in CY2008 for projects completed through 2007 and up to 30 June 2008.

Table V

**SUMMARY OF PCRs RECEIVED IN 2003 WITH DATA PROBLEMS**  
(As of October 9, 2007)

	Germany		UNDP		UNEP		UNIDO		World Bank		Total	
	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved
Incomplete Information			63	63			23	23			86	86
<b>Solved as % of Total</b>				<b>100%</b>				<b>100%</b>				<b>100%</b>
<b>Data Inconsistencies</b>												
Date Approved			4	4			1	1			5	5
Planned Date of Completion	4	4	2	2	1	1	6	6	3	3	16	16
Date Completed	5	5	11	11	11	11	2	2	7	7	36	36
Funds Approved			5	5			1	1	4	4	10	10
Funds Disbursed	5	5	8	8			1	1	4	4	18	18
ODP To Be Phased Out			8	8	1	1			2	2	11	11
ODP Phased Out			17	17	1	1	3	3	2	2	23	23
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>119</b>	<b>119</b>
<b>Solved as % of Total</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>				<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>

Table VI

**SUMMARY OF PCRs RECEIVED IN 2004 WITH DATA PROBLEMS**  
(As of October 9, 2007)

	Canada		Germany		Japan		UNDP		UNEP		UNIDO		World Bank		Total	
	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved
Incomplete Information			2	2	1	1	46	46			28	28	9	9	86	86
<b>Solved as % of Total</b>				<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>				<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>
<b>Data Inconsistencies</b>																
Planned Date of Completion	1	1	1	1							1	1	3	3	6	6
Revised Planned Date of Completion	1	1	3	3	1	1	15	15	4	4	2	2	24	24	50	50
Date Completed	1	1	3	3			11	10	1	1			9	9	25	24
Funds Approved							2	2			3	3	6	6	11	11
Funds Disbursed	2	2					9	9					6	6	17	17
ODP To Be Phased Out							2	1			2	2			4	3
ODP Phased Out							1	0			4	4	3	3	8	7
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>40</b>	<b>37</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>51</b>	<b>51</b>	<b>121</b>	<b>118</b>
<b>Solved as % of Total</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>93%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>98%</b>

Table VII

**SUMMARY OF PCRs RECEIVED IN 2005 WITH DATA PROBLEMS  
(As of October 9, 2007)**

	Canada		Germany		Japan		UNDP		UNEP		UNIDO		World Bank		Total	
	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved
<b>Incomplete Information</b>	1	1	1	1	1	1	33	28			32	32	11	10	79	73
<b>Solved as % of Total</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>85%</b>				<b>100%</b>		<b>91%</b>		<b>92%</b>
<b>Data Inconsistencies</b>																
Date Approved	3	3					3	3							6	6
Planned Date of Completion			1	1			15	15			2	2	2	1	20	19
Revised Planned Date of Completion	3	3			2	2	23	21	3	3			27	26	58	55
Date Completed	2	2	1	1	2	2	22	22	1	1	1	1	6	6	35	35
Funds Approved	1	1	1	1									6	6	8	8
Funds Disbursed	1	1					4	4			1	1	5	5	11	11
ODP To Be Phased Out							2	2					3	3	5	5
ODP Phased Out							4	4			1	1	3	3	8	8
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>52</b>	<b>50</b>	<b>151</b>	<b>147</b>
<b>Solved as % of Total</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>97%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>96%</b>		<b>97%</b>

Table VIII

**SUMMARY OF PCRs RECEIVED IN 2006 WITH DATA PROBLEMS  
(As of October 9, 2007)**

	Australia		Canada		France		Germany		Japan		Poland		UNDP		UNEP		UNIDO		World Bank		Total	
	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved
<b>Incomplete Information</b>	1	1	1	1	2		8	8					5		1		9	9	35	16	62	35
<b>Solved as % of Total</b>		100%		100%		0%		100%		N/A		N/A		0%		0%		100%		46%		56%
<b>Data Inconsistencies</b>																						
Date Approved	1	1			1		1	1											3	2	6	4
Planned Date of Completion	1	1	2	2	1										1				17	4	22	7
Revised Planned Date of Completion	1	1	5	5	1		4	4							3		1	1	43	8	58	19
Date Completed	2	2			2		3	3	1	1	1						1	1	5	3	15	10
Funds Approved			2	2	1		1	1											4	0	8	3
Funds Disbursed			4	4	1										1				4	0	10	4
ODP To Be Phased Out							2	2									1	1	5	2	8	5
ODP Phased Out			1	1	1		8	8	1	1							1	1	5	2	17	13
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>			<b>5</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>86</b>	<b>21</b>	<b>144</b>	<b>65</b>
<b>Solved as % of Total</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>0%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>0%</b>		<b>N/A</b>		<b>0%</b>		<b>100%</b>		<b>24%</b>		<b>45%</b>

Table IX

**SUMMARY OF PCRs RECEIVED IN 2007 WITH DATA PROBLEMS**  
(As of October 24, 2007)

	Canada		France		Germany		UNDP		UNEP		UNIDO		World Bank		Total	
	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved	Problems with PCRs	Problems with PCRs Solved
<b>Incomplete Information</b>	2	2			7	7	26	25			3	3	10		48	37
<b>Solved as % of Total</b>		100%				100%		96%				100%		0%		77%
<b>Data Inconsistencies</b>																
Date Approved									1				1		2	0
Planned Date of Completion									1	1			1		2	1
Revised Planned Date of Completion	1	1					1	1			5	5	15		22	7
Date Completed			1	1	6	6	9	9	1		1	1	5		23	17
Funds Approved											1	1	3		4	1
Funds Disbursed									1				4		5	0
ODP To Be Phased Out			1	1	2	2	12	12	2		1	1	2		20	16
ODP Phased Out			1	1	7	7	12	12			1	1	1		22	21
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>63</b>
<b>Solved as % of Total</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>17%</b>		<b>100%</b>		<b>0%</b>		<b>63%</b>

## LEÇONS TIRÉES CONTENUES DANS LES RAPPORTS D'ACHÈVEMENT DE PROJET ET LES ACCORDS PLURIANNUELS

### A. PROJETS D'INVESTISSEMENT

- a) Les projets de groupe complexes devraient profiter d'un échéancier plus long que les projets individuels à cause de toute la logistique de mener à terme toutes les mesures dans toutes les entreprises visées par le projet. La plupart des mesures dans la plupart des entreprises peuvent être menées à terme dans les délais opportuns, mais un retard dans une entreprise peut avoir des conséquences sur le respect de l'échéancier pour l'ensemble du projet (ARG/FOA/32/INV/113).
- b) Les coûts des essais et de la préparation du site doivent être évalués de façon réaliste et la partie admissible financée en conséquence. (BAH/REF/29/INV/09).
- c) La bonne collaboration entre les entreprises, les producteurs, le Bureau national de l'ozone de la Bosnie-Herzégovine et l'agence d'exécution a été la clé du succès de la mise en œuvre du projet. La participation des institutions scientifiques telles que la faculté de l'agriculture à Sarajevo et l'Institut du tabac à Zagreb a été essentielle au succès de la formation, du transfert de nouvelles technologies aux cultivateurs, aux coopératives et aux entreprises locales, et aussi à la mise en œuvre du projet dans les délais prévus. (BHE/FUM/41/INV/17)
- d) Lors de la planification et de la mise en œuvre du projet, il est essentiel de comprendre les plans des entreprises qui pourraient avoir des incidences sur la mise en œuvre du projet. Ces plans doivent entrer en ligne de compte et être intégrés dans la planification. Dans ce cas-ci, le déménagement dans de nouvelles installations a entraîné d'importants retards dans la mise en œuvre du projet. (BRA/FOA/36/INV/244)
- e)
  - 1) La confirmation d'un comité technique a été un point tournant important car elle a permis aux parties intéressées de s'accorder sur une solution technique commune pour l'ensemble du secteur. Cette approche participative a donné lieu à un solide engagement et a créé un sentiment d'appartenance chez tous les participants, ce qui a été essentiel au succès du projet.
  - 2) Le projet a aussi contribué à développer un marché qui a été statique pendant longtemps et qui pourrait apporter un vent de fraîcheur dans le secteur grâce à de nouvelles technologies et de nouvelles procédures qui ont amélioré la qualité des services offerts à la collectivité. (CHI/STE/35/INV/151)
- f)
  - 1) Il est très important d'assurer un suivi rigoureux de toutes les entreprises bénéficiaires, surtout les petites entreprises. Plus l'entreprise est petite, plus le suivi doit être rigoureux et plus l'entreprise aura besoin d'assistance. Il est

compliqué de recueillir de l'information (p. ex., données sur la consommation, coûts, dates, etc.) auprès de plusieurs entreprises bénéficiaires. La création de gabarits faciles à utiliser pour la collecte de données ne peut que faciliter la mise en œuvre du projet. Il faut aussi commencer à recueillir des données le plus rapidement possible.

2) Le coût relativement faible de l'équipement fourni dans le cadre de ce projet a suscité l'intérêt des entreprises de plus petite envergure à recevoir des coûts différentiels d'exploitation au lieu des coûts différentiels d'investissement. (COL/REF/38/INV/57)

g) La réforme de la propriété est un processus de longue haleine, non seulement chez Taizhou mais aussi dans d'autres entreprises. La mise en œuvre de ce genre de projet doit être mieux planifiée. (CPR/FOA/28/INV/294)

h) Voici les leçons qui pourront servir à de futures mesures :

1) Il est très important d'assurer la supervision et d'obtenir une assistance technique en temps opportun afin d'assurer une mise en œuvre efficace.

2) La coordination et la gestion de la part du gouvernement et de DIA (l'intermédiaire financier) sont essentielles à la mise en œuvre du projet.

3) Le fait que la même entreprise agisse en qualité de DIA et d'agent d'achat facilite la mise en œuvre du projet.

4) La force technique, l'exploitation et l'envergure de la gestion, de même que la coopération active et la connaissance approfondie de l'entreprise bénéficiaire sont le fondement essentiel d'une mise en œuvre réussie. (CPR/FOA/29/INV/328)

i) 1) L'appui des gestionnaires de l'entreprise est essentiel à une mise en œuvre réalisée en douceur.

2) Le financement de contrepartie de l'entreprise doit être assuré et fourni à temps.

3) Le compresseur importé fourni par l'entreprise KHT est relativement désuet et mal accueilli sur le marché chinois. L'entreprise a dû rénover la technologie importée en fonction de son expérience et des exigences du marché.

4) Les opérateurs de l'équipement importé ont reçu une bonne formation pendant la mise en œuvre : ils sont devenus populaires sur le marché de la main-d'œuvre local. Le nouveau défi pour l'entreprise WCMC consiste à trouver le moyen de s'assurer que ces opérateurs formés demeureront au service des entreprises bénéficiaires pendant longtemps. WCMC prévoit former d'autres opérateurs de centres d'usinage au cours des prochaines années. (CPR/REF/28/INV/298)

j) Une meilleure coordination avec les services des douanes est nécessaire afin



d'assurer le dédouanement en temps opportun de la marchandise achetée à l'étranger. (DRC/FOA/35/INV/06)

- k) Planifier à l'avance l'utilisation des fonds admissibles en vue d'un projet de reconversion de plus grande envergure (remplacement de la production de blocs de mousse en utilisant de l'équipement à production continue) a permis que le projet soit mis en œuvre et achevé à peu près dans les délais prévus. Il s'agit d'une amélioration de taille par rapport à d'autres projets dans lesquels la mise à niveau technologique n'a été ni planifiée ni examinée avant l'approbation du projet. (DRC/FOA/37/INV/10)
- l) Il est utile d'examiner à fond le fonctionnement d'une entreprise afin de déterminer si le budget du projet permet d'améliorer la sécurité des opérations. Dans ce cas-ci, l'entreprise a pu installer une machine de fabrication de blocs de mousse semi-automatique tout en respectant le budget accordé pour l'adaptation de la machine manuelle, ce qui a contribué à améliorer la sécurité pour les employés. (DRC/FOA/37/INV/11)
- m) 1) Ce projet a été un des premiers projets approuvés pour l'élimination sectorielle dans un pays. Il a donc servi de cas d'étude pour la clause de souplesse dans l'utilisation du financement et la logistique d'apporter des changements à la liste des participants au cours de la mise en œuvre. Il y a eu de la confusion à savoir si les entreprises remplaçantes devaient être approuvées par le Comité exécutif avant de participer au projet. Les discussions et les négociations ont abouti à un processus où il a été possible de remplacer les entreprises annulées par des entreprises qualifiées par une décision gouvernementale. Les leçons tirées de ce projet ont ouvert la voie pour les futurs projets sectoriels qui, pour la plupart, ont été mis en œuvre pendant la période des projets par pays au lieu des projets par agences. Ce projet a aidé à démontrer comment ces plans peuvent et doivent fonctionner lorsque le pays devient responsable du processus et profite d'une plus grande souplesse quant au décaissement du financement. Accorder ce contrôle au pays a permis au gouvernement de s'impliquer davantage et de mieux comprendre le processus.
- 2) Ce processus de remplacement a créé des défis supplémentaires pour le respect de l'échéancier car il était difficile de savoir combien il resterait d'argent pour les entreprises qui participeraient au projet de façon tardive. Dans ce cas-ci, l'approbation des deux derniers participants a été retardée jusqu'à l'achèvement financier des autres projets, ce qui a considérablement retardé l'achèvement de l'ensemble du projet. Ces activités mettent en évidence la nécessité d'entreprendre des campagnes de sensibilisation ciblées et dynamiques dès le début de la mise en œuvre du plan d'élimination sectoriel et de se doter d'un mécanisme d'approbation et de gestion des entreprises participantes recensées de façon tardive. (EGY/FOA/22/INV/64)
- n) 1) Faire des affaires avec des entreprises fondamentalement insolvables entraînera de longs retards.

- 2) Il n'a pas été possible d'appliquer des solutions universelles aux projets sur les aérosols pour des raisons de sécurité. Des erreurs sont toujours possibles même si le temps consacré à la préparation du projet est beaucoup plus long que dans d'autres secteurs. Dans le cas de Syncaps, le propriétaire était un excellent présentateur et il a convaincu les consultants que l'entreprise avait les capacités financières et le personnel technique nécessaires alors qu'en réalité, l'entreprise était presque insolvable et ne possédait pas de personnel technique. (IND/ARS/28/INV/221)
- o) Le groupe Hyderabad a indiqué qu'il avait de la difficulté à stabiliser les opérations fondées sur une technologie à base de cyclopentane, ce qui a entraîné des retards dans la mise hors service des chaînes de production de mousse à base de CFC. Les experts techniques ont dû revenir à l'usine afin de corriger l'équipement de fabrication de la mousse et stabiliser les opérations. Les entreprises ont indiqué que ce type de problème doit être réduit au minimum pour que les entreprises puissent survivre dans un marché concurrentiel comme celui de l'Inde. (IND/REF/22/INV/126).
- p) L'utilisation de technologie LCD pour la production de matelas et de meubles au moyen de distributrices de mousse haute pression est une proposition parfaitement viable. Elle exige toutefois des changements dans les habitudes et les modes de production. Le personnel est peu instruit, de sorte que tous les changements exigent une formation qui va au-delà de ce qu'il est possible d'offrir avec le financement du Fonds multilatéral. (IRA/FOA/37/INV/151)
- q) Des essais plus poussés sont nécessaires lorsque les entreprises bénéficiaires fabriquent des produits possédant des caractéristiques différentes et destinées à un usage différent, afin d'établir le rendement de l'équipement pour les différentes formules une à une, ce qui augmente le coût des essais. De plus, la préparation du site, comme par exemple les connexions, les séchoirs, etc., engage des coûts. Le financement des essais et le coût de la préparation du site doivent tenir compte de ces facteurs correctement. (IRA/REF/35/INV/133)
- r) Il est essentiel de discuter à fond de tous les choix technologiques avant l'approbation du projet. Il doit être clairement établi que les changements technologiques apportés pendant la mise en œuvre ne doivent pas être pris à la légère et que ces changements doivent se faire pour des raisons valables. Envisager des changements de technologie peut entraîner des retards. Il faut donc discuter à fond des choix technologiques pendant l'élaboration du projet. (LIB/FOA/32/INV/06)

- s) 1) L'équipement devrait être détruit dès qu'il est remplacé et que la nouvelle technologie est mise en application afin de s'assurer qu'il y a des témoins à la destruction et que la destruction est documentée. Dans ce cas-ci, le certificat de destruction a été retardé jusqu'à ce que toutes les usines aient été reconverties, ce qui a entraîné des difficultés à l'usine de Procon, où un incendie a détruit l'équipement de référence, ce qui a empêché de vérifier facilement que l'équipement de référence avait été détruit (la destruction de l'équipement de référence est devenue une exigence du Comité exécutif deux ans après l'approbation du projet).
- 2) La mise en œuvre dans des entreprises dynamiques telles que des Master Entreprises est tout un défi car l'entreprise est toujours en voie d'effectuer des changements (non liés à l'élimination de CFC) et le projet doit s'ajuster à ces changements. Les deux parties doivent faire preuve de souplesse. (Fait référence au déménagement de l'usine et de l'équipement de l'entreprise d'un endroit à un autre.) (PAK/FOA/17/INV/06)
- t) L'entreprise PAECO a fait une erreur lors du démantèlement de la machinerie avant l'installation de la nouvelle machine, en estimant que la nouvelle machine serait livrée dans deux ou trois mois. Il a fallu plus d'un an pour commander et recevoir l'équipement. Il est donc suggéré que l'entreprise n'effectue aucun changement d'envergure dans l'usine jusqu'à ce qu'elle connaisse avec certitude la date d'expédition et d'installation. (PAK/REF/32/INV/39)
- u) Il faut faire la promotion des bienfaits technologiques et techno-économiques et non seulement des bienfaits environnementaux avant la mise en œuvre du projet afin d'attirer les engagements de contrepartie pour la mise en œuvre du projet. Une bonne communication entre l'ONUDI, le Bureau national de l'ozone et les contreparties est aussi essentielle au succès du projet. Le dévouement des contreparties est essentiel à l'exécution réussie du projet. (SYR/REF/38/INV/87)
- v) **Projet des refroidisseurs : Thaïlande**
- 1) Le programme de prêts individuels était nouveau pour la Banque mondiale. Les lignes directrices et les règlements de la Banque mondiale conviennent aux projets nationaux ou de grande envergure. Ce programme impliquait plusieurs entreprises individuelles et certaines lignes directrices ne s'appliquaient pas. La Banque militaire de Thaïlande (l'intermédiaire financier) a dû consacrer du temps supplémentaire à établir des lignes directrices qui convenaient à la situation.
- 2) Les critères avaient été établis de façon à assurer un rendement de 0,8 kW/tonne des anciens refroidisseurs alors que le rendement des nouveaux refroidisseurs ne dépasserait pas 0,63 kW/tonne. Ce critère ne pouvait pas être négocié par les nombreuses entreprises souhaitant participer au programme. Ce problème a toutefois été réglé en déterminant que les nouveaux refroidisseurs devaient fournir un meilleur rendement que les anciens, et non moins de 0,27 kW/tonne.

3) Instructions nébuleuses sur la mise au rebut et/ou le démantèlement des refroidisseurs existants : certaines entreprises se sont retirées du projet en raison du manque de clarté initial sur l'élimination de l'équipement. Les entreprises ne savaient pas, à l'origine, si elles devaient éliminer leurs anciens refroidisseurs. Certaines entreprises auraient aimé pouvoir conserver les pièces comme pièces de rechange.

4) Le règlement stipulait que toutes les entreprises participantes devaient payer les coûts de surveillance car le projet devait assurer la surveillance du rendement et de l'économie d'énergie du nouveau refroidisseur. Plusieurs entreprises ont refusé de participer pour cette raison et ont plutôt décidé de changer leur refroidisseur de leur propre chef.

5) Aucune demande antérieure d'investissement dans les refroidisseurs : ce projet était un projet pilote. Il n'y avait jamais eu de demande d'investissement dans les refroidisseurs. Auparavant, les refroidisseurs n'étaient remplacés qu'après leur vie utile. Il a été difficile de convaincre les entreprises de participer à ce projet. Le problème a été réglé en mettant en évidence les bienfaits du rendement des capitaux investis, la période de récupération et en offrant des garanties de rendement.

6) L'économie d'énergie varie selon la taille et la charge du refroidisseur. La Banque militaire de Thaïlande a découvert que certaines entreprises possédaient des refroidisseurs de capacité supérieure ou inférieure à la charge. La consommation d'énergie est demeurée élevée lorsque les anciens refroidisseurs ont été remplacés par des nouveaux refroidisseurs de même taille.

7) Les coûts d'exploitation de la Banque militaire de Thaïlande sont élevés parce que la Banque a dû accepter plusieurs responsabilités, notamment l'élaboration du projet, la conception du processus, le recensement des clients, la préparation des rapports périodiques, la perception des prêts, la prise de risques, etc. Le prêt pour les refroidisseurs est peu élevé et les frais perçus pour chacun des refroidisseurs sont trop bas.

8) Équilibrer le décaissement des deux prêts (Fonds multilatéral et Fonds pour l'environnement mondial) s'est avéré difficile à cause de la différence dans les montants et les coûts du projet pour les différents participants. Les lignes directrices du projet indiquaient que toutes les entreprises devaient mettre au rebut l'ancien refroidisseur après l'installation et la mise en service du nouveau refroidisseur. Certaines entreprises ont demandé à conserver l'ancien refroidisseur comme équipement de rechange jusqu'à ce qu'elles soient assurées que le nouveau refroidisseur fonctionne bien. Cette demande n'a pas pu être acceptée, ce qui a entraîné le retrait de certaines entreprises qui avaient manifesté de l'intérêt à participer au projet.

9) Problèmes avec les frigorigènes récupérés : il n'y avait pas d'agent pour s'occuper des frigorigènes récupérés de l'ancien refroidisseur et il n'y avait aucun agent pour faire le nettoyage et vérifier la qualité des frigorigènes récupérés, de sorte que personne n'a voulu utiliser les frigorigènes récupérés en raison d'un manque de confiance envers la substance.

10) Les données de l'enregistreur de données se trouvent dans un fichier texte difficile à manipuler pour le calcul du rendement du refroidisseur. Les données n'ont pas toujours été enregistrées car les entreprises éteignent l'enregistreur de données, ce qui a compliqué le calcul du rendement réel du refroidisseur. Les fournisseurs devraient installer des enregistreurs de données qui calculent automatiquement le rendement du refroidisseur. (THA/REF/26/INV/104)

## **B. PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS**

a) Fournir plus d'information aux agents de douane sur la contrebande de SAO dans d'autres pays au moyen de bandes vidéo et de CD. Ces suggestions pourraient être étudiées afin qu'elles puissent être appliquées partout où le problème existe. (BHU/REF/45/TRA/04)

b) 1) La participation des parties prenantes locales à la formulation des activités d'assistance technique a été essentielle à la préparation d'une proposition réaliste qui peut être mise en œuvre et recevoir l'appui des différents groupes impliqués.

2) L'échange permanent d'idées entre le Bureau national de l'ozone et les consultants internationaux a donné lieu à un document qui met en évidence les besoins nationaux et propose une stratégie sur mesure pour la Colombie. La stratégie est en voie d'être mise en œuvre sans aucun changement par rapport au plan original. (COL/REF/32/TAS/46)

c) 1) À l'origine, l'idée était de suivre une vision centralisée et de présenter tous les ateliers dans la capitale de Bogotá. Cependant, il s'est avéré plus important de présenter des ateliers offrant une matière plus axée sur les particularités locales car tous les bureaux de douane vivent des situations différentes. Par exemple, les bureaux de douane intérieurs fonctionnent différemment des bureaux de douane frontaliers ou portuaires. Une approche décentralisée répond aux besoins de façon plus complète et efficace, car la collaboration d'experts locaux coûte beaucoup moins cher que de déplacer tout le monde vers Bogotá.

2) La présence d'un expert en application d'Environnement Canada à la phase I de la formation a été une contribution en services très utile. (COL/REF/35/TRA/52)

- d) L'adoption de lois et de règlements environnementaux dans les pays en développement est en général un processus de très longue haleine et, ce qui semblait être une bonne idée à l'origine (l'adoption de toutes les réglementations dans un même décret global ou « super décret ») s'est avéré un obstacle qui a paralysé les activités en marge du Protocole de Montréal pendant longtemps. Ce retard a été causé par le fait que le décret contenait des mesures liées à l'utilisation de bromure de méthyle qui affectaient un secteur économique critique, le secteur de la culture des melons, lequel a fortement réagi au projet de décret. (COS/REF/32/TAS/23)
- e) Nous nous sommes heurtés à certains obstacles dans l'utilisation des centres de récupération et de recyclage et nous croyons que cette expérience pourrait s'avérer utile dans de futurs projets :
- 1) Les centres étaient situés trop loin des techniciens.
  - 2) Une assistance et un suivi accrus auraient amélioré l'efficacité des centres.
  - 3) Les machines étaient vues comme onéreuses et au-delà des moyens des techniciens moyens. Nous devons créer des stratégies qui permettront de baisser suffisamment les prix pour que les techniciens moyens puissent se les offrir. (DOM/REF/25/TAS/13)
- f) 1) La surveillance requise est une tâche qui prend beaucoup de temps et qui oblige quelqu'un à créer des liens avec les bénéficiaires du projet. Les bénéficiaires ne communiquent pas au Bureau de l'ozone de leur propre chef les données qui permettront s'assurer un suivi efficace de l'utilisation de l'équipement. Il faut se montrer proactif et persévérant.
- 2) Une assistance technique et un suivi accrus auprès des ateliers bénéficiaires auraient probablement amélioré l'efficacité de l'équipement et la documentation des résultats. On estime que la quantité de R 12 récupérée et recyclée est supérieure à la quantité déclarée.
  - 3) Il est difficile pour le Bureau de l'ozone d'assurer un suivi en raison des tâches quotidiennes du Bureau national de l'ozone. D'autres employés doivent être embauchés. (DOM/REF/25/TAS/15)

- g) 1) La documentation des CFC récupérés et recyclés a été un point faible du système de surveillance, à l'origine. Le gouvernement a mis en place un système standard de tenue de dossiers et de documentation en 2005, mais il aurait été utile d'élaborer un processus standard de collecte et de communication de données plus tôt et de l'inclure au programme lors des premières séances de formation afin de faciliter la communication des données en bonne et due forme et assurer la tenue de dossiers rigoureux au cours de la période de surveillance.
- 2) Un bon programme comprenant des critères pour la possession d'équipement a été adopté pour ce projet, ce qui a permis de réaffecter l'équipement des entreprises qui ne respectaient pas les conditions de l'accord. (FIJ/REF/29/TAS/04)
- h) 1) Il y a eu plusieurs problèmes liés à l'équipement d'entretien des appareils de récupération et recyclage qui devraient être inclus dans le budget des propositions de projet. Les articles de consommation tels que les filtres et la pompe à huile à vide devraient être inclus dans le budget des projets.
- 2) Le programme a été si populaire que d'autres entreprises ont communiqué avec l'EPA afin de se renseigner sur l'achat d'appareils de récupération et de recyclage. Il pourrait être utile de mettre sur pied un programme d'achat coopératif pour les autres entreprises intéressées qui ne bénéficient pas directement du projet mais sont néanmoins intéressées à réaliser les mêmes activités.
- 3) Les accords d'entretien locaux sont essentiels au succès du programme. Ces accords peuvent être prévus et conclus dès que possible afin d'assurer la mise en œuvre du programme sans retard occasionné par l'entretien de l'équipement. Cette mesure aidera aussi à assurer la pérennité du programme. (GHA/REF/32/TAS/12)
- i) 1) Ce projet a été élaboré à partir du document de la stratégie d'élimination des halons de l'Inde proposé et approuvé par le Comité exécutif, et se voulait un modèle que tous les autres pays visés au paragraphe 1 de l'article 5 pourraient suivre et mettre en œuvre une fois achevé. Le projet a été d'une très grande complexité technique car les tâches dont devait s'acquitter le personnel chargé de sa mise en œuvre ont été beaucoup plus nombreuses que prévu.
- 2) Certaines étapes du projet ont été achevées aux dates prévues, mais la complexité d'élaborer 13 nouvelles normes et d'amender plus de 150 codes existants en les examinant tous mot à mot a pris beaucoup plus temps que prévu. De plus, la diffusion des produits finis dans les ateliers et les conférences afin de joindre le plus de gens possible à l'échelle du pays

a aussi pris plus de temps que prévu. Malgré tout, il n'a jamais été envisagé de raccourcir les délais tout simplement pour respecter l'échéancier original car cela risquait de compromettre le résultat du projet et de gaspiller les fonds du Fonds multilatéral, sans parler de la confusion qui régnerait en Inde en raison de réglementations incomplètes. Cette solution aurait abouti à l'utilisation continue de halons au lieu de leur élimination graduelle.

3) Le retard d'environ 30 mois qu'accusait le projet par rapport à l'échéancier original a été constaté par la plupart, voire même toutes les parties prenantes, au cours de la mise en oeuvre du projet. Une baisse de l'installation de nouveaux systèmes et produits à base de halons a donc été observée dès le début du projet, à mesure que les propriétaires/utilisateurs/fabricants ont constaté que les changements étaient imminents et se sont mis à favoriser les différentes technologies sans halons avant même que la loi ne les y oblige. (IND/HAL/29/TAS/243)

j) 1) Le retrait du soutien de l'université pour les essais techniques, les primes de rendement et tout le financement associé aux essais de solutions de remplacement (les deux tiers des coûts du projet) a obligé les entreprises participantes à financer et réaliser leurs propres essais. Cette situation n'a pas été propice à la réalisation des activités d'élimination dans les délais prévus car les entreprises ont habituellement d'autres priorités liées à leur capacité de fonctionner efficacement dans un marché concurrentiel. La disponibilité de certains fonds aurait encouragé les entreprises à fournir leurs résultats dans de meilleurs délais.

2) Le fait que les entreprises aient décidé de trouver des solutions en utilisant leurs propres ressources, mais au moment qui leur convenait, témoigne de leur engagement à protéger l'environnement et à adopter une attitude responsable à l'égard du traité et de la couche d'ozone. (JAM/SOL/42/TAS/20)

k) 1) Le maintien des campagnes de sensibilisation des propriétaires de véhicules au caractère nocif du CFC-12 et au programme d'encouragement à l'adaptation est une méthode très efficace d'encourager les clients à faire adapter leur véhicule.

2) La campagne de sensibilisation comprenant la production d'annonces pour la télévision et autres médias et outils de publication est une stratégie de sensibilisation très efficace. (KAM/REF/41/TAS/08)



- l) 1) Il a été très utile d'avoir choisi un consultant en surveillance et le faire participer aux ateliers de formation dans ce projet et autres projets de récupération et de recyclage, car une part de l'atelier a pu être consacrée à la formation sur les données à recueillir et la façon de les recueillir, et à présenter le consultant en surveillance aux entreprises participantes. Cette situation a aussi facilité la mise en marche rapide du programme de surveillance et d'encouragement à utiliser l'équipement de récupération et de recyclage. Les accords avec les entreprises bénéficiaires ont ainsi pu comprendre des dispositions sur les exigences de remise de rapports. Les obligations liées aux rapports doivent être mises en évidence lors de la formation afin de favoriser une collecte et une communication de données améliorées tout au long du programme de surveillance.
- 2) La remise de rapports à intervalles réguliers et les communications régulières entre le l'expert international du PNUD et le consultant national ont donné lieu à un transfert rapide de l'information et une productivité accrue de la part des participants. (KYR/REF/37/TAS/04)
- m) 1) L'application du plan et l'avancement de certaines activités particulières au niveau national et au niveau régional en même temps ont permis aux pays de tirer des leçons de la mise en œuvre des activités qui avaient eu lieu et de concevoir un plan régional mieux informé et réaliste.
- 2) Ce projet a été le premier du genre à profiter du financement du Fonds multilatéral. Il n'est donc pas étonnant que le projet initial ait changé en fonction des besoins réels des pays lorsque de nouvelles informations ont été mises au jour au fil du temps. À cet égard, les ateliers régionaux et les réunions de réseau ont offert une tribune essentielle où toutes les parties prenantes ont pu discuter de solutions utiles aux difficultés auxquelles les pays faisaient face. Le projet a donc pu être mené à terme avec succès et les pays ont atteint leurs objectifs de conformité en vertu du Protocole de Montréal pour les halons. (LAC/HAL/26/TAS/28)
- n) 1) Des fournisseurs locaux de pièces de remplacement et de produits de consommation doivent être recensés pour le projet. Les pièces nécessaires peuvent souvent être trouvées localement à meilleur prix, évitant ainsi le dédouanement et les droits.
- 2) Une attention particulière doit être accordée aux conditions des différentes régions du pays lors de la détermination de la distribution optimale de l'équipement de récupération et de recyclage. La distribution devrait se faire de façon à maximiser l'efficacité du programme et pas nécessairement pour assurer une répartition équitable de l'équipement à l'échelle du pays. (VIE/REF/34/TAS/35)

- o) Dans ce cas-ci, l'embauche de deux consultants qui ont travaillé ensemble dans le cadre du projet de surveillance a été une solution économique et viable. Les tâches de surveillance ont été réparties entre les consultants selon leur emplacement, ce qui a permis d'utiliser les ressources de façon efficace. Si cette approche est adoptée, il est important que les deux consultants entretiennent de bonnes relations de travail afin que les rapports de surveillance soient conséquents et remis aux dates prévues. (VIE/REF/34/TAS/38)
- p) Les pompes manuelles se sont avérées très utiles et pratiques pour les participants sur le terrain. Elles sont pratiques et faciles à déplacer d'un endroit à l'autre. (VIE/REF/35/TAS/39)

## **B. ACCORDS PLURIANNUELS**

### **1. PNUD**

- a) L'obligation de remettre des rapports annuels que comprend les plans de gestion de l'élimination finale (habituellement aux environs de 300 000 \$US) et imposée dans ces lignes directrices est plus ou moins semblable à celle des plans nationaux (habituellement plusieurs millions \$US). C'est une tâche qui exige généralement beaucoup de temps et il incombe habituellement à l'agence d'exécution et non au Bureau national de l'ozone de produire le rapport. Le PNUD s'interroge sur la possibilité de simplifier le rapport annuel du plan de gestion de l'élimination finale (plus direct). On pourrait peut-être le limiter à une page couverture sur le Web et une description de 2-3 pages.
- b) La mise en œuvre de tranches d'accords pluriannuels n'exige pas un rapport d'achèvement de projet pour les différentes tranches menées à terme. Elle doit plutôt faire l'objet d'un rapport périodique annuel présentant un compte rendu sur la mise en œuvre des activités de l'année précédente (pas sur une tranche en particulier, mais dans la perspective d'un plan national ou sectoriel global) qui accompagne la demande de décaissement de la prochaine ou d'une future tranche. Les rapports sur les tranches sont exigés lorsque l'agence d'exécution prépare son rapport périodique annuel à remettre le 1er mai de chaque année.
- c) Les activités de mise en œuvre des accords pluriannuels sont réparties en programmes de mise en œuvre annuels. Dans les faits, la plupart des activités sont mises en œuvre de façon continue, c'est-à-dire une activité mise en œuvre dans une tranche précise d'une année donnée peut se poursuivre au cours de la prochaine tranche et des prochaines années ou encore, d'autres activités peuvent être ajoutées à une catégorie donnée (p. ex., sensibilisation, élaboration de politiques, etc.). La situation est la même dans les activités d'investissement des entreprises, à moins que nous ne fassions une distinction d'une entreprise à l'autre. Dans leur mode de fonctionnement, les agences d'exécution ajoutent des activités par-dessus les activités de tranches précédentes, et les activités sont traitées d'une façon continue et cumulative d'une tranche à l'autre.

- d) Par conséquent, l'évaluation de l'efficacité ne doit pas se limiter à chacune des tranches. Elle doit plutôt porter sur l'effet cumulatif afin de déterminer i) dans quelle mesure les réalisations cumulatives des plans sectoriels et nationaux ont atteint les objectifs généraux des accords pluriannuels, ii) les leçons tirées et les expériences acquises pouvant être appliquées pour éviter les erreurs du passé et pour améliorer, simplifier ou ajouter de la valeur aux actions qui seront prises dans les futures étapes et activités du même plan sectoriel, iii) comment ces expériences peuvent contribuer aux plans d'élimination d'autres secteurs du même pays, de la même région et/ou mondialement, iv) quelles expériences peuvent servir à d'autres agences d'exécution afin d'améliorer le processus de mise en œuvre en tenant compte du fait que toutes les agences d'exécution utilisent des procédures organisationnelles différentes.

## 2. ONUDI

Leçons tirées du plan national d'élimination du Soudan :

- a) Il est important de faire un lien entre la formation des techniciens et l'approvisionnement en équipement.
- b) L'équipement n'est fourni qu'aux ateliers employant des techniciens accrédités.
- c) Le choix de l'équipement est important : l'appareil de récupération durable muni d'un compresseur de 1/3 HP refroidi par ventilateur, les bouteilles d'azote et les petits équipements d'entretien tels qu'un robinet d'injection de gaz et des pinces font partie de l'équipement de base pour l'entretien.
- d) L'engagement des fonctionnaires de haut niveau des ministères concernés (ministère de la Justice, ministère des Finances, ministère de l'Industrie et ministère de l'Environnement) a beaucoup contribué à la mise en œuvre du projet; le Bureau national de l'ozone a joué un rôle déterminant pour convaincre ces hauts fonctionnaires.
- e) La collaboration avec l'association industrielle a contribué à la mise en œuvre.
- f) Le prix élevé du CFC-12 (plus de 10 US\$/kg) a favorisé la récupération.
- g) La récupération est réalisée sur place et non dans ces centres de recyclage, ce qui évite les différends au sujet du coût de la récupération. Les techniciens compétents peuvent effectuer la récupération rapidement sans nuire aux autres travaux.
- h) La surveillance de l'activité est difficile, surtout dans les régions éloignées de Khartoum (les responsables du projet nommeront un expert national à ces fins.)
- i) La pérennité de l'équipement soulève des questions, car de plus en plus d'équipements seront endommagés dans les prochaines années. Le taux

d'appareils endommagés est d'environ 10 pour cent.

- j) L'utilisation de frigorigènes de remplacement à base de HCFC est un problème car elle peut influencer les infrastructures nationales fondées sur le principe de la récupération et la réutilisation des CFC.
- k) La participation directe de la Direction des douanes du Soudan au projet a été très bénéfique. La Direction des douanes siège au Comité national pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal.
- l) La responsabilisation de la Direction des douanes a permis d'identifier les frigorigènes mal étiquetés, ce qui a aidé au pays à se conformer. Les identificateurs ont repéré plus de 6 000 bouteilles mal étiquetées, qui ont été retournées à leur pays d'origine.
- m) Les stocks de CFC importés de façon illicite posent un problème car il n'existe pas de directives claires sur leur traitement. Il y a environ 1 000 bouteilles de 13,5 kg chacune dans les entrepôts des services douaniers.

Leçons tirées du plan national d'élimination du Pakistan :

- a) Comme la mise en œuvre de l'accord annuel exige un accord entre un pays et le Comité exécutif, il est très important d'établir de bonnes relations de travail entre le Bureau national de l'ozone et l'agence d'exécution.
- b) Il est important de convenir d'une stratégie de pays réaliste pour l'élimination des SAO et d'un plan global de conformité du pays au calendrier d'élimination des SAO dès la préparation du plan pluriannuel fondé sur l'efficacité. L'agence d'exécution doit insister sur la mise en œuvre du calendrier de réduction convenu et intégré au plan national d'élimination. Une surveillance permanente et rigoureuse des importations de substances réglementées est essentielle au maintien de dossiers fiables. Une bonne collaboration entre les bureaux gouvernementaux, p. ex., le ministère de l'Environnement et le Bureau des douanes est essentielle.
- c) Un changement fréquent d'administrateur de l'ozone (p. ex., quatre administrateurs en trois ans) pourrait être un signe de manque de continuité dans la tenue des dossiers et d'une mémoire institutionnelle restreinte, ce qui pourrait nuire au plan malgré toute la rigueur des travaux préparatoires (étude du secteur, analyse des statistiques industrielles et tendances dans la demande de SAO, niveau de sensibilisation du public, etc.) lors de la préparation du projet et la proposition du plan national d'élimination.
- d) La mise en œuvre du plan national d'élimination doit être vue comme un processus continu. Les tranches ne doivent pas être considérées comme des projets individuels, même si elles sont appliquées dans un ordre précis.

### **3. La Banque mondiale**

- a) Une approche par projet ne peut pas assurer la pérennité de l'élimination.
- b) Un système efficace de réglementation des importations et des exportations de SAO est une priorité et est donc requis avant que le plan sectoriel ou national puisse avoir des conséquences positives.
- c) La priorité doit être accordée à l'élimination de la production et l'interdiction d'importer de l'équipement à base de SAO lorsqu'il y a encore des activités de fabrication à base de SAO.
- d) La mise en œuvre coordonnée des interventions de politique et de réglementation, et des activités d'investissement et d'assistance technique est essentielle au succès de l'élimination des SAO.
- e) Les plans sectoriels et les plans nationaux créent une charge de travail administratif énorme pour le Bureau national de l'ozone.
- f) Comme l'élimination complète réalisée dans le cadre d'un plan sectoriel ou national se fait à plus long terme, on devrait examiner la possibilité d'accorder plus de souplesse pour la conception du plan et obtenir plus de soutien pour l'exécution à l'échelle du pays.

-----